

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 28 juin 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le 28 juin à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 22 juin 2022.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothée, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M. DELVALLE Jean, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

M. BLERVAQUE Philippe, procuration à Mme DURUT Jocelyne,
Mme BROUARD Bénédicte, procuration à M.PRUVOST Philippe,
M. BROUTEELE Philippe, procuration à M. MAHIEU Philippe,
M.DELABRE Aimé, procuration à M.VANECLOO Serge,
Mme DERONNE Véronique, procuration à M.BODART Michel,
Mme EVRARD Monique, procuration à Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse,
M.FICHEUX Bruno, procuration à Mme BERTRAND Dorothée,
M.PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques,
M.RAVET Pierre-Luc, procuration à M.THOREZ Jean-Claude,
M.SÉRÉ Soarey, procuration à M.DUYCK Joël.

Secrétaire de séance :

M.MOUQUET Denis

Délibération n°2022D139 - Petite enfance, Jeunesse, Santé et Sport - Subvention au mouvement sportif.

La Vice- Présidente expose au Conseil :

Conformément aux 4 règlements distincts d'aide au mouvement associatif sportif local et aux critères retenus par le Conseil de communauté régissant l'intérêt communautaire, après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de se positionner sur les demandes de subvention d'associations sportives suivantes :

Vu, le règlement « Médaillés » du 15 mars 2007 portant sur les récompenses attribuées aux sportifs ayant réalisé un podium en compétition officielle ;

ASSOCIATION	VILLE	Nom Prénom	COMPETITION	FEDERATION	DATE	Subventions	REMARQUE DES SERVICES
ARTOIS ATHLETISME	LESTREM	Juliette NOWAK	championnat régional d'Athlétisme	FFA	27/06/2021	100,00 €	Dossier complet Vice- championne régionale en javelot et 3ème au championnat régional du 120m
LES JOUTEURS DE MERVILLE	MERVILLE	DELMOTTE Lydie	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	160,00 €	Dossier complet championne de France
LES JOUTEURS DE MERVILLE	MERVILLE	DELMOTTE Anaïs	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	160,00 €	Dossier complet championne de France
LES JOUTEURS DE MERVILLE	MERVILLE	DELZONGLE Raphaël	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	160,00 €	Dossier complet champion de France
LES JOUTEURS DE MERVILLE	MERVILLE	DELAETER Kevin	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	160,00 €	Dossier complet champion de France
LES JOUTEURS DE MERVILLE	MERVILLE	DELAETER Johnny	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	160,00 €	Dossier complet champion de France

LES JOUEURS DE MERVILLE	MERVILLE	BRUWAERT Morgan	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	130,00 €	Dossier complet vice-champion de France
LES JOUEURS DE MERVILLE	MERVILLE	GOUWY Gyliau	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	160,00 €	Dossier complet champion de France
LES JOUEURS DE MERVILLE	MERVILLE	GOUWY Patxian	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	100,00 €	Dossier complet 3ème championnat de France
LES JOUEURS DE MERVILLE	MERVILLE	GOUWY Ryan	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	130,00 €	Dossier complet Vice-champion de France
LES JOUEURS DE MERVILLE	MERVILLE	SIX Morgan	Championnat de France	FFJSN	4 & 5 septembre 2021	160,00 €	Dossier complet champion de France

Vu, le règlement « Accompagnement de sportifs compétiteurs » du 13 décembre 2005 portant sur l'aide attribuée aux associations réalisant des déplacements en compétition officielle ;

ASSOCIATION	VILLE	Nom Prénom	COMPETITION	FEDERATION	DATE	Subventions	REMARQUE DES SERVICES
BODYWORK LESTREM	LESTREM	BASTIEN Stéphanie	Championnat de France	FF FORCE	21/11/2021	469 €	dossier complet
BODYFORCE LA GORGUE	LA GORGUE	LEFEBVRE Frédéric	Championnat de France	FF FORCE	11-12/02/2022	196 €	dossier complet
BODYFORCE LA GORGUE	LA GORGUE	CARTHAGO Benoit	Championnat de France	FF FORCE	19-20/03/2022	462 €	dossier complet

Vu, le règlement « aide à l'emploi salarié » du 14 décembre 2018 portant sur l'aide attribuée aux associations recrutant un salarié diplômé d'Etat au sein de leur association ;

ASSOCIATION	VILLE	Nom Prénom	TYPE DE CONTRAT	FEDERATION	PERIODE	Subventions	REMARQUE DES SERVICES
USM MERVILLE	MERVILLE	CALIBRE Gwenael Clément GOVAERE	GEPSAL	FFF	2021	2 793,00 €	Dossier complet M CALIBRE a un contrat annuel avec l'US Merville de 645h, Les fiches de paie établies par le GEPSAL reprennent également un contrat avec la mairie de Merville. Sont donc repris pour le compte de US Merville : 35,44% des salaires bruts 2021. Idem pour M GOVAERE qui est à 50% mairie et 50% USM Les indemnités de chômage partiel versées par l'Etat ont été retiré dans le calcul de la subvention
JEANNE D'ARC ESTAISOISE	ESTAIRE	AGEZ Louis	CDD	FFG	2021	1 281,00 €	Dossier complet. Contrat de septembre à décembre 2021
TENNIS CLUB DE SAILLY SUR LA LYS	SAILLY SUR LA LYS	TOWNER Ivan LOOR Baptiste	CDII CDII	FFT	2021	1 455,00 €	Dossier complet. 2 contrats 7024€ + 252,56€ Les indemnités de chômage partiel versées par l'Etat ont été retiré dans le calcul de la subvention

TENNIS CLUB MERVILLE	MERVILLE	VERFAILLI E Emmanuel Eva WYCKAER T	CDI CDD	FFT	2021	2 315,00 €	Dossier complet. 2 contrats 2196€ + 119 € Les indemnités de chômage partiel versées par l'Etat ont été retiré dans le calcul de la subvention
ENTENTE PONGISTE ESTAIRES - LA GORGUE - MERVILLE	ESTAIRES - LA GORGUE	MARCHE Elodie CDTT FIEVET Jules	CDI Mise à dispositio n du comité du Nord via conventio n Service Civique	FFTT	2021	2 293,00 €	Dossier complet Détail des 2 contrats : 1568 euros + 500 euros (service civique). Le comité du nord de tennis de table établit les fiches de paie et refacture les heures effectuées mensuellement à l'association. soit 1122 € facturés au total.
TENNIS CLUB FLANDRE LYS	LA GORGUE	HAMELIN Grégory TOWNER IVAN PREVOST Marion	CDI CDI CDI	FFT	2021	4 000,00 €	Dossier complet Détail des 3 contrats : 2100 € + 1680 € + 381 € Les indemnités de chômage partiel versées par l'Etat ont été retiré dans le calcul de la subvention
LESTREM GYM	LESTREM	DUQUENN E Murielle	CDI	FSCF	2021	3 791,00 €	Dossier complet Les indemnités de chômage partiel versées par l'Etat ont été retiré dans le calcul de la subvention
TENNIS CLUB LESTREM	LESTREM	OOGHE Michael	CDI	FFT	2021	3 640,00 €	Dossier complet. 20% des salaires brut versé

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de :

- SUBVENTIONNER les associations retenues à hauteur des montants indiqués ci-dessus, honorables sur présentation de justificatifs et sous réserve de la production de tous les documents sollicités dans ce cadre et sous réserve du respect des conditions reprises dans les délibérations applicables à ces dispositifs,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Madame BERTRAND Dorothee et Monsieur DEHAENE Michel ne prennent pas part au vote.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-245900758-20220628-2022D139-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (40 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

